



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A NEW-YORK

934 FIFTH AVENUE NEW YORK, NY 10021
Téléphone : (212) 606-3602

le 09/11/2016

Objet : PROCES VERBAL DU SECOND CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2016/2017

Le second Conseil consulaire des bourses scolaires s'est tenu le 9 novembre 2016 dans les locaux du Consulat général de France à New York, sous la présidence de la Consule générale, Mme Anne-Claire LEGENDRE.

Etaient présents :

Membres de droit :

- Mme LEGENDRE Anne-Claire, Consule générale
- M. MICHELON Thomas, Conseiller culturel adjoint
- M. DUCOURNEAU Julien, Conseiller consulaire
- M. EPELBAUM Gérard, Conseiller consulaire et représentant de l'UFE
- Mme MICHEL Annie, Conseillère consulaire
- M. ORTOLI Richard, Conseiller consulaire

Membres désignés :

- Mme BRYANT Claude, Provisseuse du LK
- Mme EUGENIO Jenny, Représentante de l'ISB
- Mme GUEGUEN Anne-Sophie, Provisseuse de la FAA
- M. GUYOT Jean-René, Représentant des organisations syndicales des personnels enseignants
- M. LYNCH Sean, Provisseur du LFNY
- M. Franck RAPAPORT, Représentant de Français du Monde- ADFE
- Mme REYNA Stéphanie, Représentante de la FASNY
- M. RIVAUD Yves, Provisseur de l'EINY

Experts :

- Mme ARAGONE Monique, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- M. BAYER Eric, Consul-adjoint (non président de la CLB), Consul général adjoint
- Mme EPELBAUM Sylvie, Président d'une société de bienfaisance (Entraide française)
- Mme ESTEY Evelyne, Représentante du LFNY
- M. GUEGUEN Jean-François, Représentant de la FAA
- Mme Catherine COURRIER, Représentante d'autres associations de Français (Accueil New York)
- M. MEGAL Steve, Représentant du LK
- M. MONIER Christophe, Représentant de Français du monde- ADFE
- Mme Marine PERRIER, Représentante d'autres associations de Français (Accueil New York)
- Mme RINGOT Hélène, Chef du service social
- Mme SYLVESTRE SAINVILIEN Clarissa, Représentante du LFNY
- Mme TOOTH Pascale, Représentante de la FASNY

Absents :

- Mme ANDRE Hong Tham, Représentant des parents d'élèves, LFNY
- Mme BOURGES Chantal, Représentant des parents d'élèves, FASNY
- Mme DE MONTLAUR Bénédicte, Conseillère culturelle, excusée
- Mme GUNGOR Corinne, Provisseuse, FASP, excusée
- Mme KUMMER Ida, Directrice de la section française internationale de l'UNIS, excusée
- Mme OPPENHEIMER Anna Lynn, Représentant des parents d'élèves, LFNY
- M. PEINADO Joël, Provisseur de la FASNY, excusé
- Mme SIROTTO Roxane, conseillère consulaire, excusée
- Mme SKINNER Rebecca, Provisseuse de l'ISB

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Instruction générale ;
- Eléments du barème ;
- Tarifs scolaires pour l'année 2016/2017 ;
- Liste des familles proposées pour l'attribution d'une aide complémentaire.

Première partie avant examen des dossiers individuels

Réuni sous la présidence de Mme Anne-Claire LEGENDRE, Consule générale, le 9 novembre 2016 au sein des locaux du Consulat général de France à New York, le second conseil consulaire des bourses scolaires pour l'année 2016/2017 a été ouvert à 8h45.

- ***Rappel des décisions prises suite au premier conseil consulaire***

Le premier conseil réuni le 3 mai 2016 a étudié les demandes de 226 familles pour 343 enfants scolarisés ou en cours d'inscription au sein des 8 établissements homologués de la circonscription consulaire. Lors de cette instance, 184 enfants ont fait l'objet d'une proposition de bourse scolaire. Des aides complémentaires (pondérations, demi-pension, mesure de dé plafonnement) ont été proposées pour 28 familles. L'ensemble des propositions du conseil consulaire ont été validées par la commission nationale réunie à Paris en juin 2016.

- ***Rappel du cadre de travail pour l'année scolaire 2016/2017***

La Présidente a rappelé l'évolution des tarifs des établissements, les mesures retenues cette année par l'AEFE en termes de plafonnement, et souligné que les seuils de patrimoine retenus pour l'éligibilité au dispositif (250 000 € de valeur acquise pour l'immobilier et 100 000 € pour le mobilier) sont les plus élevés au monde.

- ***Eléments concernant les demandes reçues***

- 16 familles ont déposé une première demande
 - 4 familles ont présenté une demande de renouvellement tardif
 - 26 familles ont présenté des demandes de révision (13 suite à un ajournement ou à un rejet en premier conseil, et 13 sollicitant une réévaluation du pourcentage de bourse accordé au printemps).
- Le poste est également amené à prendre acte de modifications techniques sans impact budgétaire sur un certain nombre de dossiers (redoublements, changements d'établissement...).

Après examen attentif, le poste propose :

- d'accorder une bourse pour 14 familles
- de rejeter les demandes de 19 familles
- de réévaluer le pourcentage de bourse précédemment accordé à 11 familles.
- de maintenir le pourcentage de bourse précédemment accordé à 2 familles.
- d'attribuer une ou plusieurs aides complémentaires à 10 familles modestes (pondération, demi-pension, dé plafonnement).

- ***Enveloppe budgétaire***

La Présidente communique l'enveloppe limitative attribuée par l'AEFE pour les travaux de ce second conseil consulaire (2 732 500 € / 3 070 224,72\$).

Avant de débiter l'examen des dossiers individuels, la Présidente rappelle le principe de confidentialité des débats.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Au terme de l'examen des dossiers, les membres ont souhaité attribuer une ou plusieurs aides complémentaires à 12 familles modestes :

- attribution d'une pondération à la hausse pour 6 familles
- attribution d'une pondération à la hausse et de la demi-pension pour 5 familles
- mesure de dé plafonnement et demi-pension pour 1 famille.

En conclusion, la Présidente :

- souligne à nouveau la confidentialité des débats ;
- indique que les propositions du conseil consulaire seront examinées par la commission nationale réunie à Paris le 14 et 15 décembre, et que les décisions définitives seront communiquées aux familles après la tenue de cette instance.
- précise que la période de recours et d'examen de demandes hors commission sera ensuite ouverte jusqu'en février ;
- annonce que les demandes en vue de l'année scolaire 2017/2018 devront être déposées auprès du service social entre décembre 2016 et début mars 2017 ;
- rappelle la disponibilité du service social du Consulat pour organiser des réunions d'information et la réception de dossiers au sein des établissements.

La séance est close à 10h50.